



Programme communal de Développement rural

Programmation 2024-2034

Résumé non technique

Avril 2024



Etude réalisée par l'Agence de Développement territorial IDETA entre 2019 et 2024, pour le compte de la Ville de Tournai et avec l'aide d'Espace Environnement.

Crédits photos : IDETA, Benoît Dochy, Espace Environnement

Table des matières

Préambule	4		
1. Identité communale	6	5. Vision du territoire à 10 ans	17
1.1. La situation géographique	6	5.1. Identités	17
1.2. Les villages	6	5.2. Flux	17
		5.3. Cœurs de village	17
2. Bilan du 1^{er} PCDR	7	6. Stratégie du PCDR	18
2.1. Les conventions	7	6.1. Un défi – conjuguer les pluriels	18
2.2. Quelques projets emblématiques	8	6.3. Six objectifs	19
3. Analyse du territoire	10	7. Projets	20
3.1. Le territoire	10		
3.2. La population	10	Le PCDR de Tournai en bref	24
3.3. La mobilité	11		
3.4. L’empreinte environnementale	11		
3.5. L’économie locale et l’agriculture	11		
3.6. Les dynamiques sociales et culturelles	12		
3.7. La démocratie participative	12		
4. Participation citoyenne	13		
4.1. Le grand public	14		
4.2. La Commission locale de Développement rural	15		
4.3. La communication	16		

PRÉAMBULE

► OBJECTIFS D'UN PCDR ET PRÉSENTATION DE L'OUTIL

Une Opération de Développement Rural est un processus participatif, mené par une commune, au service du milieu rural. Les mandataires, la population, les associations, les acteurs économiques, sociaux culturels et environnementaux élaborent et mettent en œuvre une stratégie globale pour leur territoire. L'élaboration et la mise en œuvre de cette stratégie se basent sur un diagnostic partagé et s'inscrivent dans la démarche du développement durable.

L'opération est décrite dans un document appelé Programme communal de Développement rural, qui est établi en cohérence avec les objectifs repris dans les autres outils stratégiques communaux.

L'opération aboutit à un ensemble coordonné d'actions et de projets de développement global et intégré, avec pour but **l'amélioration des conditions de vie des habitants sur les plans économique, social, environnemental et culturel.**

Sur base du PCDR, le Gouvernement peut octroyer des **subventions** pour les projets qui concourent aux objectifs de développement rural tels que :

- La promotion, la création et le soutien de l'emploi ou d'activités économiques dont les ateliers ruraux
- L'amélioration et la création de services et d'équipements à l'usage de la population
- La rénovation, la création et la promotion de l'habitat
- L'aménagement et la création d'espaces publics
- L'aménagement et la création de lieux de rencontre, notamment les maisons de village, maisons rurales et maisons multiservices
- La protection, l'amélioration et la mise en valeur du cadre et du milieu de vie, en ce compris le patrimoine bâti et naturel
- L'aménagement et la création de voiries et de moyens de transport et communication d'intérêt communal
- La réalisation d'opérations foncières
- L'aménagement et la rénovation d'infrastructures et équipements visant le développement touristique, l'énergie ou la cohésion sociale

► DATES CLEFS

Janvier 2019	Conseil communal : décision de réviser le PCDR
Juillet 2019	Collège communal : désignation d'IDETA en tant qu'auteur de PCDR
Décembre 2019	Collège communal : désignation d'Espace Environnement en tant qu'animateur du volet participatif
Juin 2020	Collège communal : désignation de Citizen Lab pour la fourniture d'une plateforme participative
Novembre 2021	Conseil communal : approbation de la composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR)
Mars 2022	CLDR : installation
Avril 2024	CLDR : approbation de l'avant-projet de PCDR et du projet de première convention
Avril 2024	Collège : approbation de l'avant-projet de PCDR
Juin 2024	Conseil communal : approbation de l'avant-projet de PCDR et du projet de première convention

► ACTEURS





1. Identité communale

1.1. LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Tournai se situe à la limite sud-ouest de la Wallonie picarde, à l'ouest du Hainaut, à la frontière française. Elle appartient également à l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai et, depuis 2020, au Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

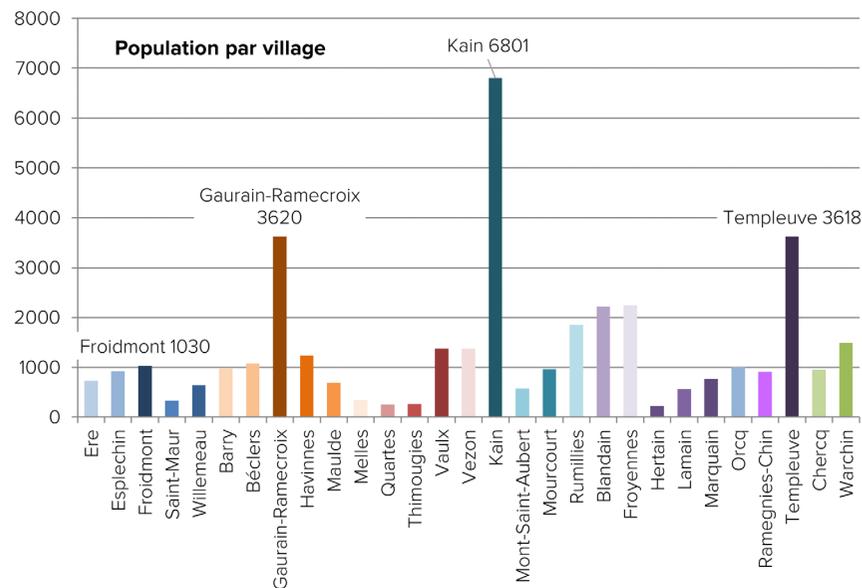
Autour de la ville de Tournai, le territoire compte 29 villages, ce qui en fait la plus vaste commune de Belgique. Elle est subdivisée en 5 districts administratifs qui présentent chacun des caractéristiques géographiques communes.

- ▶ **District de Froidmont** : articulé autour de la vallée du Rieu de Barges, telle la colonne vertébrale du sud-ouest du territoire tournaisien, le district est caractérisé par sa faible densité de population, par ses paysages vallonnés et riches en producteurs locaux.
- ▶ **District de Gaurain** : avec ses deux facettes, les Collines tournaisiennes et les carrières, il s'agit du plus vaste district. Au nord, les villages sont articulés par le monde agricole et les paysages sont attractifs grâce à la valorisation d'itinéraires de randonnées polariés autour du moulin de Thimougies. Au sud, l'activité extractive marque le paysage, la typologie du bâti et la dynamique sociale.
- ▶ **District de Kain** : territoire le plus proche du centre-ville, les villages bénéficient d'une meilleure accessibilité à ses facilités. C'est aussi le territoire le plus hétéroclite, partagé entre densité de la première couronne, ancrage agricole fort et attractivité récréative.
- ▶ **District de Templeuve** : les villages de l'ouest tournaisien sont à la fois profondément agricoles tout autant que marqués par leur caractère frontalier.
- ▶ **District de Tournai** : deux villages de la première couronne sont intégrés à ce district. Warchin se positionne plutôt comme porte d'entrée des Collines tournaisiennes tandis que Chercq est le berceau historique de l'activité extractive du sud-est du territoire. Alain, hameau des faubourgs, présente un profil de village absorbé par l'extension progressive de l'urbanisation.

1.2. LES VILLAGES

Le territoire compte 68.710 habitants, soit 32.297 ménages.

La répartition de la population est néanmoins contrastée. En effet, l'ancienne commune de Tournai, c'est-à-dire le centre-ville et ses faubourgs, compte 29.622 habitants, soit 43,3% de la population tournaisienne. Parmi les villages les plus peuplés, le podium est occupé par Kain (6.776 habitants), par Templeuve (3.605 habitants) et par Gaurain-Ramecroix (3.574 habitants), trois des quatre chefs-lieux de district. Trois villages comptent quant à eux moins de 300 habitants : Thimougies (266 habitants), Quartes (253 habitants) et Hertain (222 habitants).



2. Bilan du 1^{er} PCDR



Tournai a démarré son Opération de Développement rural (ODR) en 2004. Son premier Programme communal de Développement rural (PCDR) a été actif de 2008 à 2018. Celui-ci comportant quatre axes, 21 objectifs et 66 projets. Au moment de lancer l'élaboration du second PCDR, le bilan du Programme fait état de deux conventions en Développement rural et une multitude de projets concrétisés par d'autres voies et moyens et d'importantes énergies mobilisées.

2.1. LES CONVENTIONS

Durant la période de validité du PCDR, 2 conventions ont été contractées avec le SPW.

► LA PLACE DE WILLEMEAU



Requalification de l'espace public

Financements DR

Inaugurée en 2016

► LA PLACE DE TEMPLEUVE



Requalification de l'espace public

Financements DR

Inaugurée en 2021

2.2. QUELQUES PROJETS EMBLÉMATIQUES

► PATRIMOINE

Plusieurs projets de valorisation du patrimoine ont été menés, notamment la reconstruction du moulin de Thimougies, la réflexion stratégique autour du château de Templeuve, l'aménagement des abords des fours à chaux à Chercq, l'inventaire et la restauration d'éléments du Petit Patrimoine populaire wallon.

► VIE ASSOCIATIVE

Sur fond propre ou via d'autres voies et moyens, la commune a montré son soutien aux dynamiques des villages à travers plusieurs projets : l'aménagement d'une maison de village à Willemeau, le lancement du projet de rénovation du hall culturo-sportif SATTA à Templeuve.

► CŒURS DE VILLAGE

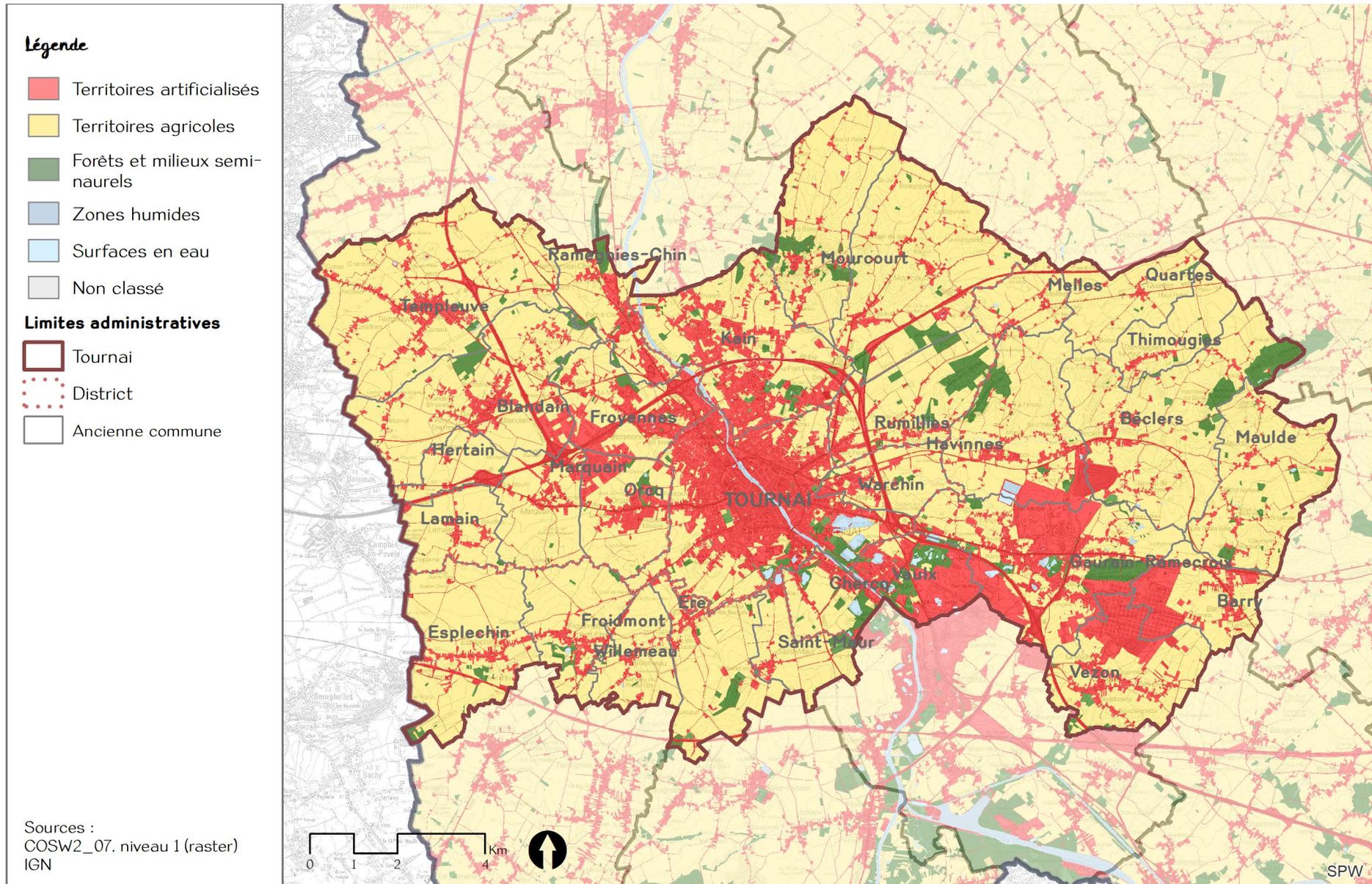
Plusieurs espaces publics des cœurs de village ont fait l'objet d'aménagement à des degrés divers, en concertation avec les collectifs locaux afin de coller au mieux aux besoins : l'embellissement de la place de Béclers, l'aménagement d'une aire de jeux à Vezon, la revitalisation du cœur de Mont-Saint-Aubert, la requalification du Parc des Dominicaines à Froyennes, la valorisation de la place de Lamain, l'inventaire des sentiers.

► TRAME VERTE

En partenariat avec les acteurs spécialisés, des actions de préservation des milieux écologiques et d'adaptation aux bouleversements climatiques ont été menées : l'aménagement des accès au Bois Dossemer entre Templeuve et Blandain, la requalification du Parc des Dominicaines à Froyennes, la création d'un maillage de voies vertes, la mise en place d'un plan de gestion des écoulements des eaux, l'élaboration du Plan communal de Développement de la Nature.

► ÉCONOMIE LOCALE

Plusieurs projets de soutien au tissu économique ont été menés : la valorisation des commerces de proximité à travers le projet Créa-com ruralité et des producteurs locaux grâce au projet Créafarm et à la création d'un marché fermier dans le centre-ville.



3. Analyse du territoire



L'analyse du territoire dresse une vision globale du territoire basée sur les données cartographiques, sur les statistiques et sur les inventaires disponibles pour le territoire. Il permet une bonne connaissance du terrain et une vision objectivée.

3.1. LE TERRITOIRE

Territoire de 21.375 hectares, Tournai est structuré de part et d'autre de l'Escaut. Tournai est la plus vaste commune de Belgique.

Outre les caractéristiques géographiques spécifiques à chaque district présentées précédemment, l'occupation du sol de Tournai montre un arc fortement marqué par les activités humaines, de part et d'autre de l'Escaut et s'étirant jusqu'au bassin carrier. Par-delà cet arc, les territoires est et ouest présentent des configurations différentes :

À l'est, dans le district de Gaurain principalement, les auréoles villageoises sont plus petites, souvent concentriques et l'espace agricole est parsemé de bâti. Le relief est marqué, ce sont les Collines tournaisiennes.

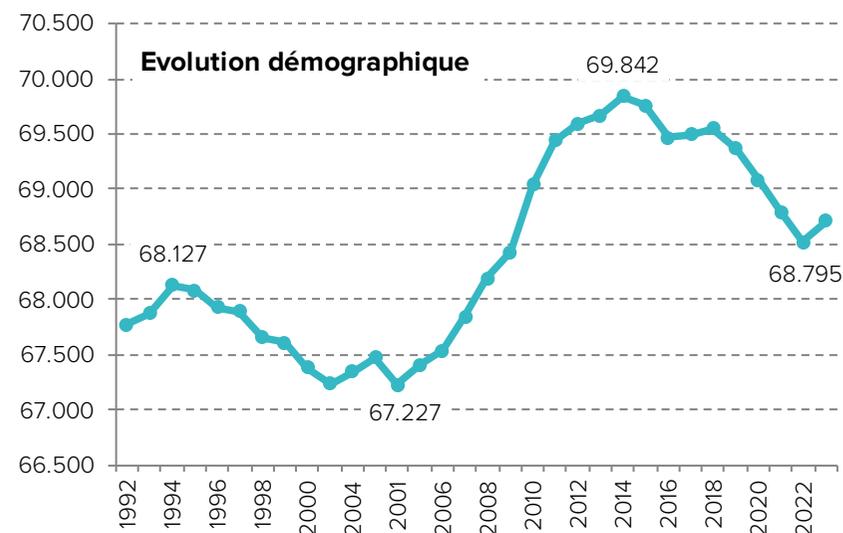
À l'ouest, les auréoles villageoises s'étirent davantage le long des axes routiers, créant en certains endroits un continuum bâti. L'espace agricole couvre de plus vastes étendues. Le relief est plat au nord-ouest et valonné au sud-ouest, de part et d'autre de la vallée du rieu de Barges.

La part de territoire non artificialisé représente 81,5% de la superficie, dont un peu plus de la moitié dédiée à l'activité agricole. Les terres artificialisées sont principalement dédiées à la fonction résidentielles (10%) et à l'activité économique.

3.2. LA POPULATION

La population tournaisienne compte 68.710 habitants au 01.01.2023. Depuis 2014, la population a diminué de 1.048 habitants, soit 1,5%. Ce constat est contraire aux courbes des territoires de références (arrondissement, Wallonie picarde, Hainaut et Wallonie) qui montrent tous une croissance significative sur la même période.

Les perspectives de population annoncent la poursuite de la décroissance à l'horizon 2034, avec une perte cumulée de -3% entre 2019 et 2034. Cependant, les prévisions en termes de ménages montrent une augmentation de +3% (+989 ménages), évolution cumulée à un vieillissement significatif de la population.



3.3. LA MOBILITÉ

Le territoire de Tournai est polarisé par le centre-ville, tant pour les services et les équipements qu'il procure à la population que pour son rôle de point d'accès au réseau ferroviaire.

Depuis plusieurs années, la Ville est engagée dans un large panel d'outils et d'initiatives : Plan communal de Mobilité, commune pilote Wallonie cyclable, Plan d'Investissement Mobilité active communale et Intermodalité, Plan de Stationnement, etc. Il en résulte un part de cyclistes de plus en plus importante, notamment dans le centre-ville et les faubourgs.

3.4. L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Plusieurs indicateurs positionnent l'impact environnemental moyen des Tournaisiens.

En matière de production de déchets, la moyenne par habitant est de 168 kg/an (hors tri sélectif), en chute continue depuis de nombreuses années.

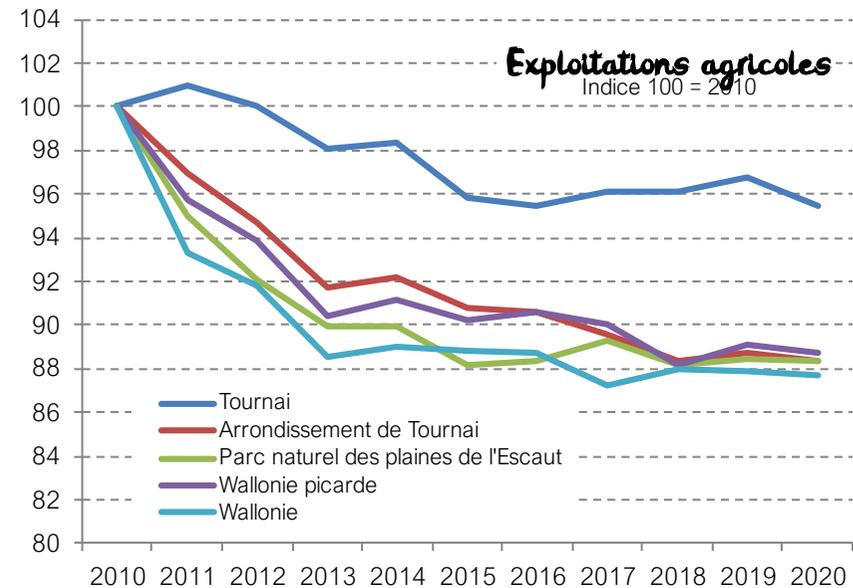
Concernant la consommation en eau, les compteurs des particuliers affichent 56 m³/an, volume nettement inférieur aux moyennes territoriales grâce à la popularité historique des citernes d'eau de pluie.

3.5. L'ÉCONOMIE LOCALE ET L'AGRICULTURE

Le territoire tournaisien compte plusieurs entreprises ou secteurs économiques dont la notoriété dépasse largement l'espace communal : l'activité extractive, les transports, la transformation alimentaire, l'imprimerie, etc. Nonobstant ces porte-drapeaux, le territoire regorge d'entreprises, certaines concentrées dans le centre-ville et le parc d'activités de Tournai-Ouest, d'autres ancrées dans les villages.

En 2020, le territoire tournaisien propose 30.569 postes de travail salariés, principalement dans les secteurs publics puis les commerces et services marchands. Les 2.333 entreprises actives sur le territoire sont essentiellement de toute petite taille (95% avec moins de 10 travailleurs).

Le secteur agricole du territoire tournaisien connaît, par rapport aux territoires de référence, une certaine stabilité depuis 2015.



3.6. LES DYNAMIQUES SOCIALES ET CULTURELLES

Tournai est une ville aux patrimoines architectural, culturel et folklorique reconnus. Capitale du royaume franc, la cité devient un haut lieu de l'histoire médiévale et de la Renaissance. Cette richesse est aujourd'hui reconnue par l'inscription de la cathédrale et du beffroi (le plus ancien de Belgique) sur la liste du **patrimoine mondial UNESCO**.

Sur le plan folklorique, le territoire compte plusieurs évènements et traditions emblématiques : le Lundi perdu, le Carnaval, le Marché aux Fleurs, la Grande Procession. Le dialecte picard est un liant culturel valorisé notamment par des compagnies patoisantes.

Chaque district présente une offre variée en matière socioculturelle, sportive, événementielles, structurée par les espaces publics et les équipements structurants. Certains villages montrent un dynamisme particulièrement vif tandis que d'autres souffrent de l'essoufflement du bénévolat.



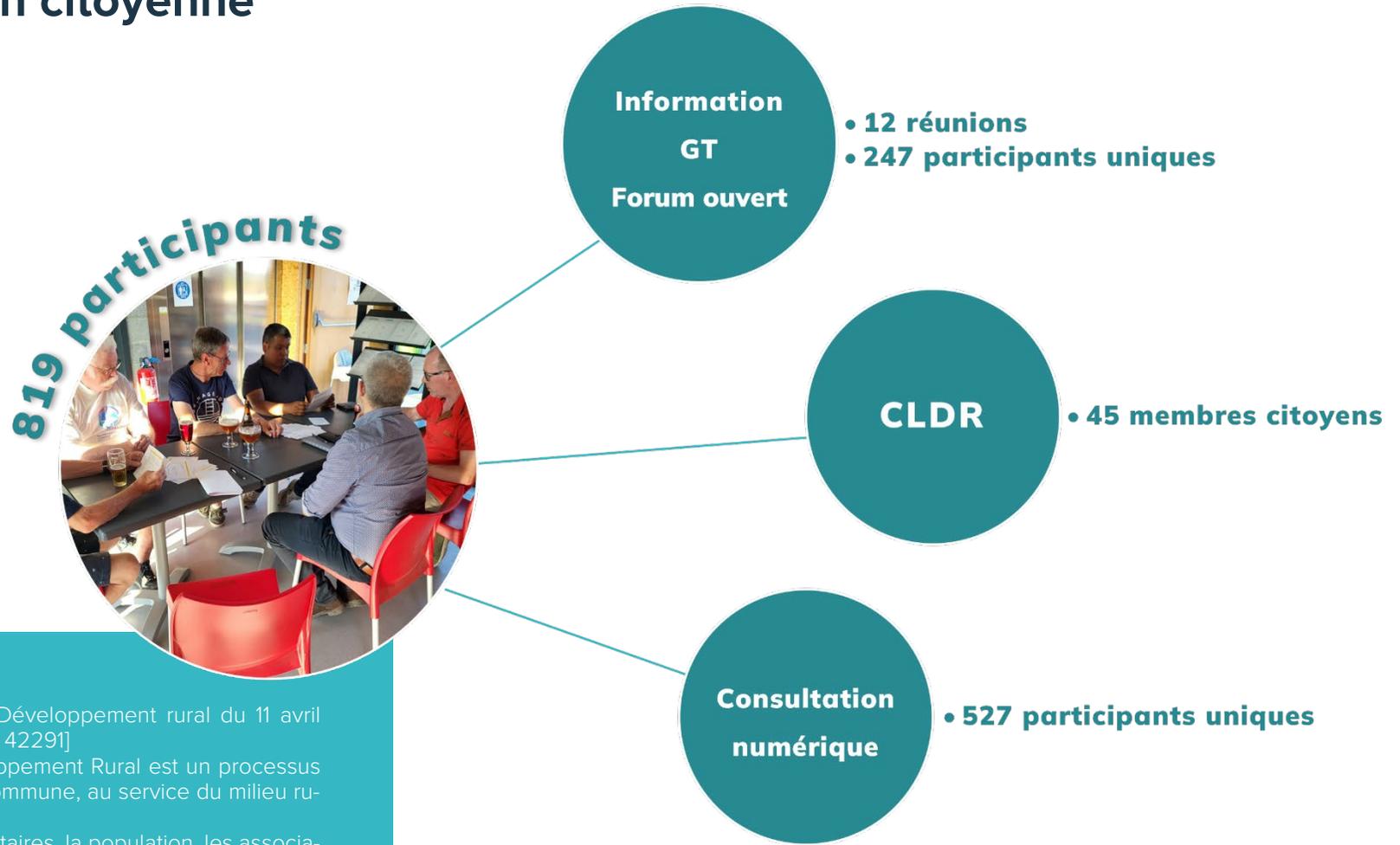
3.7. LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La commune compte un large panel d'organes participatif :

- Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité – CCATM
- Commission locale de Développement rural – CLDR
- Conseil consultatif des Jeunes – CCJ
- Conseil consultatif des Aînés – CCCA
- Conseil consultatif de la Personne handicapée – CCPH
- Commission cycliste et Conseil consultatif des Piétons
- Commission consultative agricole
- Commission consultative de Solidarité internationale
- Comités de quartiers et comités de villages, cordonnés par le Plan de Cohésion sociale



4. Participation citoyenne



Extrait du décret relatif au Développement rural du 11 avril 2014 [M.B. du 02/06/2014, p. 42291]

« Une Opération de Développement Rural est un processus participatif, mené par une commune, au service du milieu rural.

Par ce processus, les mandataires, la population, les associations, les acteurs économiques, sociaux, culturels et environnementaux élaborent et mettent en œuvre une stratégie pour leur territoire. »

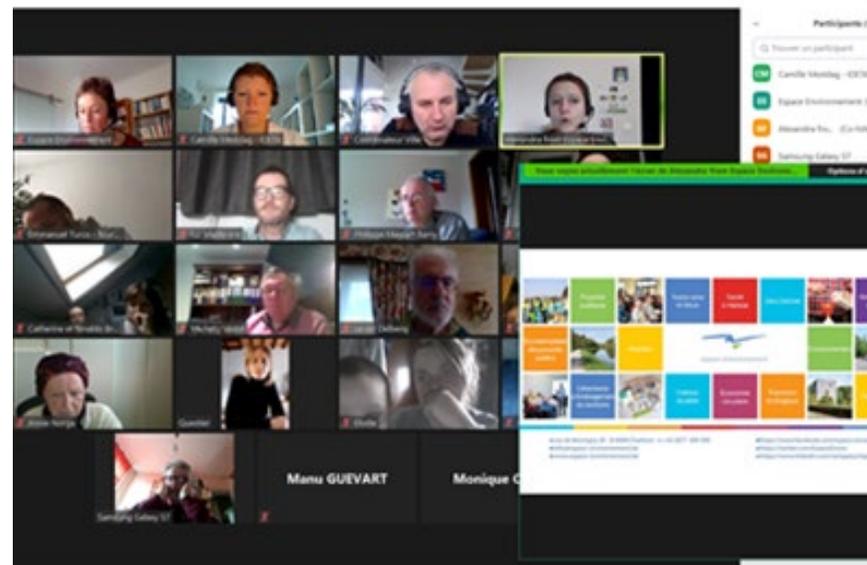
4.1. LE GRAND PUBLIC

4.1.1. L'INFORMATION DE LA POPULATION

Le lancement de la phase consultative a coïncidé avec le début de la crise sanitaire due au COVID19. La méthodologie a donc été adaptée aux contraintes en vigueur à ce moment-là.

En novembre 2020, deux réunions en visioconférence ont été dédiées à l'information de la population au sujet de l'Opération de Développement rural. Les premiers avis des citoyens y ont été collectés.

Pour enrichir et diversifier cette étape de collecte de données, un questionnaire a été diffusé via la plateforme citoyenne dédiée au Développement rural. Un Forum ouvert, toujours organisé en visioconférence, a été organisé spécifique pour les milieux associatifs des villages.



4.1.2. LA CONSULTATION DE LA POPULATION

Entre juin et octobre 2021, cinq groupes de travail organisés par district ont permis d'approfondir la réflexion sur six thématiques :

- Des villages dynamiques et accueillants !
- Du folklore et du patrimoine dans mon village !
- Les commerces, les services et les artisans, le supplément d'âme des villages !
- Les paysages et la nature, l'écrin des villages.
- La mobilité, active et multimodale !
- Les synergies et la communication Ville – Campagne !

Ces GT ont été complétés par 2 réunions dédiées aux jeunes, en collaboration avec les Maisons de quartier de Gaurain et Templeuve.



4.2. LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

A la suite d'un appel à candidature fin 2021, la Commission locale de Développement rural (CLDR) a été installée en mars 2022.

Grâce à des méthodes d'animations faisant la part belle à l'échange et à la co-construction, les membres ont d'abord travaillé sur le diagnostic partagé et sur les enjeux du territoire. Un focus a également été posé sur la détermination des identités géographiques et culturelles.

Au cours de sept réunions, la CLDR a ensuite travaillé sur les fiches-projets, tant leur sélection, leur contenu que leur programmation.

Grâce à la plateforme interactive, les 47 fiches-projets provisoires ont été mises à la disposition de l'ensemble de la population. Chacun a eu la possibilité de soutenir les projets qu'il jugeait importants pour le territoire et d'amender les orientations du projet.

Sur base des résultats obtenus, la programmation de mise en œuvre des projets a été finalisée avec la CLDR.

En avril 2024, la Commission locale a approuvé l'avant-projet de PCDR et la proposition de première convention de subvention à solliciter auprès de la Région wallonne : FP17 – Créer un réseau d'espaces intergénérationnels.



4.3. LA COMMUNICATION

Les outils de communication traditionnels ont été exploités lors de l'élaboration, afin de toucher un maximum de citoyens :

- Bulletin communal Tournai-Info
- Invitations personnalisées adressées aux acteurs et associations actives sur le territoire, via leur inscription à la plateforme citoyenne
- Presse écrite et télévision régionale
- Canaux numériques : site web communal, réseaux sociaux et panneau d'affichage électronique

► DEVELOPPEMENTRURAL.TOURNAI.BE/

Un site Internet a été entièrement dédié au Développement rural à Tournai, incluant des outils de participation en ligne : <https://developpementrural.tournai.be/>

- > Informations de base concernant une ODR
- > Etapes du Programmes
- > Questionnaire, appel à idées, consultation des projets
- > Documents finaux du nouveau PCDR
- > Actualités liées aux actions et projets mis en place Diagnostic partagé



Étape 2 · Imaginer vos projets

Lors de cette deuxième phase, les acteurs du territoire sont amenés à **participer** de plusieurs manières :

- en étant présents aux réunions thématiques qui seront organisées dans les 5 Districts



À propos

124 participants

4 phases

[39 idées dans la phase en cours](#)

[Partager](#)

[Voir les idées](#)

[Déposez votre idée](#)

5. Vision du territoire à 10 ans

Identités, flux et qualité des cœurs de village sont les axes directeurs pour le territoire rural de Tournai.

Ils posent le cadre : ils sont nécessaires mais ne sont pas suffisants à l'amélioration globale de la qualité de vie de toute la population tournaissienne : la dynamique sociale, la culture, l'économie de proximité, les besoins fondamentaux des habitants, la qualité environnementale et la transition complètent le diagnostic territorial.

5.1. IDENTITÉS

Le territoire de Tournai est vaste et multiple. De ce qui peut paraître une faiblesse majeure pour un territoire rural, le PCDR de Tournai ambitionne d'en faire une force : pour les dix prochaines années, il s'agit de propulser la mosaïque de ressources tournaissiennes en un territoire fort de sa diversité, en valorisant les identités locales (les villages), les richesses supra-locales (les unités géographiques des districts) et le commun tournaisien (le folklore, la centralité urbaine, par exemple).

Ce travail sur les identités tournaissiennes contribuera à dépasser le clivage ville-village persistant, à amener les Tournaisien-ne-s à un sentiment de fierté d'appartenir à ce territoire riche et multicolore. Il s'agit de poser les bases d'une reconnaissance de Tournai dans toute sa diversité territoriale et de permettre à chacune de ces composantes de se reconnaître individuellement comme appartenant à un tout.

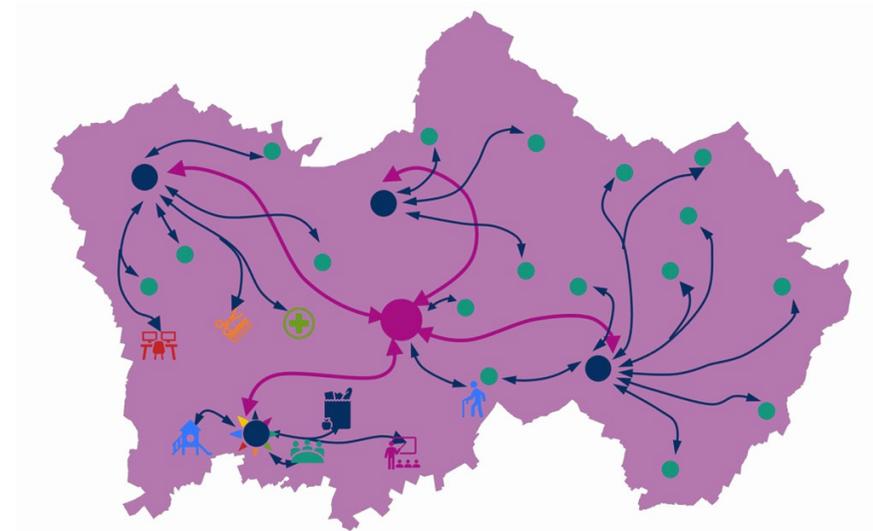
La réflexion se posera forcément à l'échelle villageoise, l'unité de vie quotidienne des Tournaisien-ne-s. Cependant, des échelles intermédiaires sont à investiguer : les unités géographiques (paysages, structures territoriales) et les unités sociales (patrimoine, folklore) sont des dimensions médianes qui permettront de créer aussi du lien, de la collaboration de première ligne, avec en ligne de mire, l'unité territoriale.

5.2. FLUX

Chaque unité (village, district, commune) ne pourra fonctionner en vase clos. La richesse du territoire tournaisien à l'horizon 2034 proviendra de sa mise en réseau, à travers des échanges villages – district – Ville efficaces. Ces échanges efficaces porteront sur la mise en œuvre de partenariats, sur l'amplification de la communication, sur le déploiement de la mobilité pour tous. De la puissance de ces flux dépendra aussi l'appropriation des identités territoriales.

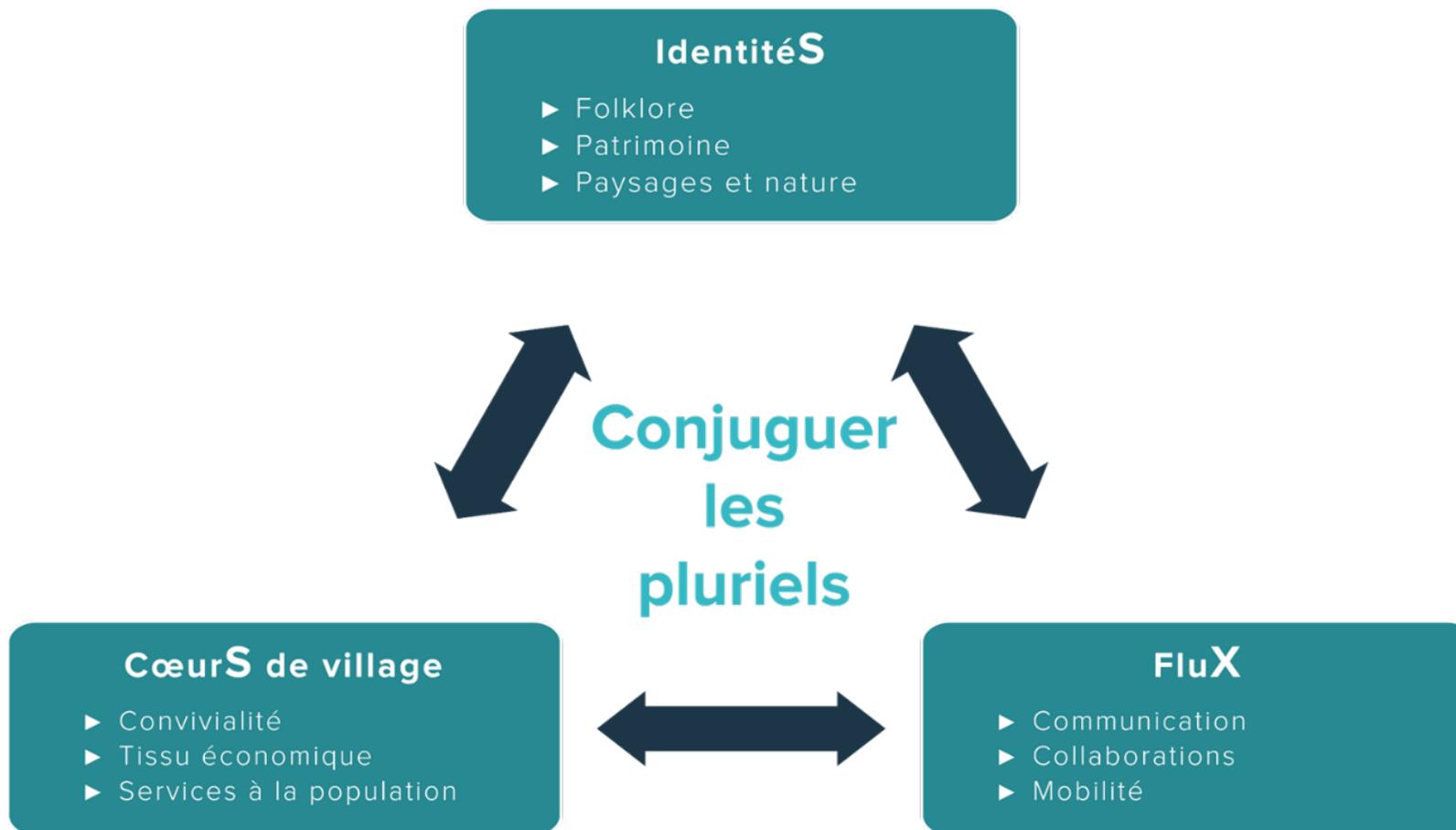
5.3. CŒURS DE VILLAGE

Au-delà de la valorisation identitaire et de la mise sur pied d'échanges efficaces, la vision à dix ans portée par ce nouveau Programme communal de Développement rural s'appuie fondamentalement sur la qualité de vie dans les villages, en tant qu'espace de proximité, de lien social, de loisirs de première ligne pour les habitants.



6. Stratégie du PCDR

6.1. UN DÉFI – CONJUGUER LES PLURIELS



6.3. SIX OBJECTIFS



7. Projets

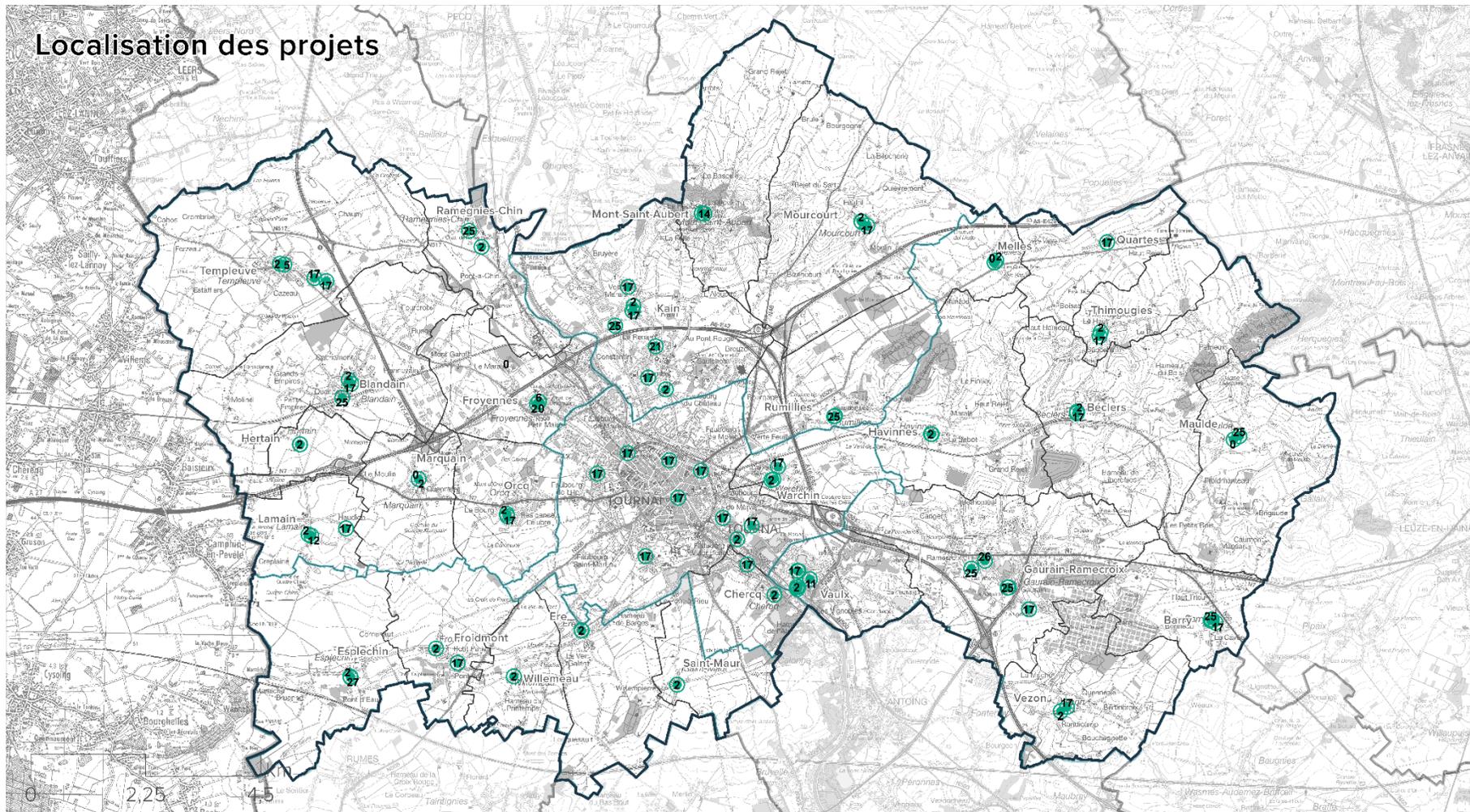
Les fiches-projets sont réparties en trois lots, correspondant à leur programmation théorique au moment de l'élaboration :

- Lot 1 : court terme, activation du projet en année 1 à 3
- Lot 2 : moyen terme, activation du projet en année 4 à 6
- Lot 3 : long terme, activation du projet en année 7 à 10

FP	INTITULE	LOT	TYPE DE PROJET	PISTES DE FINANCEMENT
			M : matériel I : immatériel	Pour les lots 1 & 2
AXE 1	Développer l'art de la collaboration - objectif transversal			
AXE 2	Placer les identités tournaisiennes sous le feu de la rampe			
1	Caractériser et valoriser les identités des villages et districts	1	I	Veille FRB
2	Installer des bornes d'information dans les cœurs de village	1	M	SPW ARNE (DR)
3	Déployer une communication « Grand Tournai »	1	I	Veille
4	Stabiliser et valoriser les ruines du château de Vaulx	1	M	SPW ATLP (AWAP), budget participatif, veille
5	Préserver et valoriser le château de Templeuve	1	M/I	SPW ATLP (AWAP), privé
6	Réaménager le centre de Froyennes	2	M	SPW ARNE (DR), ATLP (AWAP), veille
7	Valoriser le patrimoine immatériel et la mémoire vivante des villages	2	I	SPW ATLP (AWAP), FWB, FRB, veille
8	Mener des actions de préservation et de valorisation du Petit Patrimoine	2	M/I	SPW ATLP (AWAP)
9	Mettre en valeur les fermes d'intérêt patrimonial	3	I	--

FP	INTITULE	LOT	TYPE DE PROJET	PISTES DE FINANCEMENT
			M: matériel I: immatériel	Pour les lots 1 & 2
AXE 3	Donner un coup de pouce à la vie associative			
10	Renforcer les actions et la visibilité de la MDAE dans les villages	1	I	Veille
11	Aménager une Maison de village à Vaulx	1	M	SPW ARNE (DR)
12	Aménager une Maison de village à Lamain	2	M	SPW ARNE (DR)
13	Aménager une Maison de village à Barry	2	M	SPW ARNE (DR)
14	Rénover le Relais des Artistes au Mont-Saint-Aubert	3	M	--
15	Améliorer les performances énergétiques et le confort des bâtiments communaux	2	M	SPW TLPE SPW MI
16	Créer une Maison de village mobile	3	M	--
AXE 4	Se réapproprier les espaces collectifs et les services publics de proximité			
Axe 4.1	L'accès aux services de base			
17	Créer un réseau d'espaces de jeux intergénérationnels	1	M	SPW ARNE (DR)
18	Aménager un terrain multisports à Mourcourt	3	M	--
19	Mettre en place une offre culturelle dans les villages	1	I	FWB
20	Décentraliser certaines activités extrascolaires et intergénérationnelles	2	I	Veille
21	Créer une Maison de quartier dans le district de Kain	3	M	--
22	Créer des logements communaux dans les villages	3	M	--
23	Réaménager le Domaine des Eaux Sauvages en Maison multi-services	3	M	--
24	Soutenir l'installation de nouveaux commerces dans les villages	3	M/I	--
Axe 4.2	Les espace publics			
25	Créer des îlots de convivialité dans les cœurs de village	1	M	SPW ARNE (DR)
26a	Aménager la plaine de Ram'vignes en espace multifonctionnel - Etude	1	I	SPW ARNE (DR)
26b	Aménager la plaine de Ram'vignes en espace multifonctionnel - Mise en œuvre	2	M	SPW ARNE (DR) Veille
27	Aménager la place d'Esplechin en espace partagé	2	M	SPW ARNE (DR)
28	Aménager la place de Vaulx en espace partagé	2	M	SPW ARNE (DR)
29	Aménager la place de Marquain en espace de convivialité	3	M	--
30	Aménager la place de Warchin en espace de convivialité	3	M	--

FP	INTITULE	LOT	TYPE DE PROJET	PISTES DE FINANCEMENT
			M: matériel I: immatériel	Pour les lots 1 & 2
AXE 4	Se réappropriier les espaces collectifs et les services publics de proximité			
Axe 4.3	La mobilité			
31	Sécuriser les traversées de village sur les voiries communales	1	M	SPW MI Veille
32	Sécuriser les traversées de village par le réseau routier régional	1	M	SPW MI
33	Améliorer la desserte TEC dans les villages et vers les districts	1	M/I	SRWT
34	Réhabiliter les sentiers stratégiques des cœurs de village	2	M	SPW ARNE (DR)
35	Améliorer la mobilité active vers les écoles de village	2	M/I	SPW MI
36	Réhabiliter le point d'accès SNCB de Blandain et ses abords	2	M	SPW MI SNCB
37	Sécuriser les déplacements actifs vers les districts	3	M	--
38	Créer des points d'accès mobilité partagée dans les districts	3	M/I	--
AXE 5	Tous pour le territoire, le territoire pour tous			
39	Végétaliser les espaces publics	2	M	SPW ARNE (DR)
40	Entretien et valoriser les chemins creux et les voiries pavées	1	M	SPW ARNE SPW MI Tous à Pied Veille
41	Poursuivre l'aménagement de Cimetières et de Parcs Nature	1	M	SPW ARNE
42	Poursuivre les aménagements de lutte contre les inondations	1	M	SPW ARNE
43	Valoriser les bois communaux sur le plan écologique et didactique	2	M	SPW ARNE
44	Mener des actions de préservation de la faune et de la flore locales	2	M	SPW ARNE
45	Mettre en valeur & compléter le réseau d'itinéraires de promenades et randonnées	2	M	SPW ARNE (DR)
46	Soutenir le développement de produits locaux	3	I	--
47	Organiser des actions et des animations tous publics dans les espaces naturels	3	I	--
AXE 6	L'engagement dans les défis contemporains - objectif transversal			



- 2 - Bornes d'information (31)
- 4 - Ruines du Château de Vaux (1)
- 5 - Château de Templeuve (1)
- 6 - Centre de Froennes (1)
- 11 - Maison de village de Vaux (1)
- 12 - Maison de village de Lamain (1)
- 14 - Relais des Artistes (1)
- 17 - Espaces intergénérationnels (31)
- 21 - Maison de quartier à Kain (1)
- 25 - Ilots de convivialité (11)
- 26 - Plaine de Ram'vines à Gaurain (1)
- 27 - Place d'Esplechin (1)
- 28 - Place de Vaux (1)
- 29 - Place de Marquain (1)

Le PCDR de Tournai en bref

